



**Ministère de l'Égalité des chances - Services œuvrant dans l'intérêt de l'égalité des hommes et des femmes - Agrément.**

Par arrêté ministériel du 25 avril 2017, l'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire Fondation Pro Familia ayant son siège à 5, route de Zoufftgen L-3598 Dudelange, pour l'exercice de l'activité de son centre de consultation pour enfants et adolescents victimes de violence « Alternatives » sis à 5, route de Zoufftgen L-3598 Dudelange.

L'agrément est enregistré sous le numéro FPF/EN/JA-CC/1/2017 et remplace l'agrément portant le numéro FMPO/EN/JA-CC/1/2017.

L'agrément définitif prend cours le 31 mars 2017.

